



Université de Lausanne Géopolis

Bureau 2216

CH – 1015 Lausanne

Tél. :+41 (0)21 692 25 92

PV de l'Assemblée Générale du 28 février 2019

Présent-e-e : Amrani Adam, Filliez Sylvie, Monod Emilie, Degen Sophia, Trocco-Herbute Alice, Gindroz David, Alam Anouchka, Tounsi Yasmine, Delabays Gabriel, Lanzillo Melissa, Muller Lauriane, Ila Christina, Jacquemettaz Loan, Elben Mathieu, Burki Loyse, De Jesus Dias, Guinard Paul-Louis, Crausaz Luca, Seragnoli Federico, Parrotta Valentina, Bishop Clara, Fuchs Océanne, Presti Nicolas, Blanc Léa, Azevedo Inês, Seckler Lisa, Rosset Fanny, Hrgota Doris, Moraz Aline, Sangra Olivia, Gressard Amelie, Panchaud Olivia, Wicky robin, Ruffieux Lea, Oppliger Stéphane, Sylla Alseny, Conde Braz Benjamin, Surdon Benoit, Bovat Pierre, Tonossi Théo, Yousefzai Céline, Monthoux Marc, Roh Solène, Furrer Etienne, Jaffar Mountazar, Yemane Samson, Kulmiye Yusuf, Boudam Sammy, Gianola Lea, Pittet Pauline, Pilloud Romain, Janero Margonda, Herioud Mehdy, Martins Joakim, Raccaud David, De Luca Francy, Blanco José Luis, Muratori Marie, Sylla Alseny, Freymond Marine.

Excusé-e-s : Sahal Leila, Michoud Chloé, Haider Nahid

TABLE DES MATIERES

1. Adoption du PV de l'ancienne Assemblée Générale.....	3
2. Adoption de l'autorisation d'enregistrement.....	3
3. Choix des scrutateurs.....	3
4. Modification de l'ordre du jour.....	3
5. Communications.....	4
5.1. Cumul des mandats représentatifs.....	4
5.2. Réélection de la Coordination Politique.....	5
6. Élection des représentants étudiants.....	7
6.1. Conseil de Faculté.....	7
6.2. Commission de l'Enseignement en Science Politique.....	8
6.3. Commission MER 1 auditions des professeurs candidats.....	9
7. Bilan semestriel.....	9
7.1. Les comptes.....	9
7.2. Les budgets.....	10
8. Cahier des charges et statuts.....	11
8.1. Réforme de la trésorerie.....	11
8.2. Création du GT temporaire « rédaction des statuts ».....	14
8.3. Création du GT Sponsoring.....	15
8.4. Modification du cahier des charges EPSYL.....	16
9. Élection du Comité.....	18
10. Durabilité à l'université.....	18
11. Divers et propositions individuelles.....	20
Annexe.....	24

1. Adoption du PV de la dernière Assemblée Générale

L'ancien PV de l'AG du semestre dernier a été accepté

2. Adoption de l'autorisation de l'enregistrement

L'autorisation d'enregistrement est adoptée.

3. Choix des scrutateurs de l'Assemblée Générale

Luca Crausaz et Etienne Furrer ont été choisis pour être scrutateurs de l'Assemblée Générale

4. Modification de l'ordre du jour

Adam : Concernant les modalités de vote, on propose que toutes les votations se fassent à majorité simple à main levée, et que toutes les élections se fassent à majorité simple, mais par vote secret.

Joaquim : Concernant les élections, j'aimerais demander la dissolution de la coordination politique de l'AESSP et la réélection d'une nouvelle. Ceci pour cas de faute grave, reconnue par le doyen de l'Université. Concernant la commission d'enseignement les représentants doivent être élus par l'Assemblée Générale de l'AESSP, or la coordination politique les a élus de manière abusive.

Melissa : Pour remettre les choses en contexte, voici une brève explication de la situation afin que tout le monde comprenne ce qu'il se passe. On n'a jamais eu de candidature multiple. D'habitude, pour les postes de coordination politique, on laissait les gens se mettre d'accord. Cette fois on a été un peu dépassé (par le nombre, les délais etc.), on s'est donc appuyé sur certains points subjectifs (notamment le nombre de semestre qu'une personne peut s'engager. En effet, nous jugeons qu'un suivi des dossiers en cours est cruciale). Ce n'est qu'à la suite du mail que Leila Sahal a envoyé au Doyen le 26.02.2019 que nous avons pris connaissance des modalités d'élections pour les différents conseils et commissions. En effet, la vice-présidence et la coordination politique sont allées voir le Doyen pour comprendre ce qu'il en était, afin d'agir au plus juste. Nous comptons donc en discuter, afin de clarifier ses points pour que cela ne se reproduise plus par la suite, car comme on l'a déjà dit cette situation n'était jamais arrivée avant.

Romain : La seule demande est de mettre à l'ordre du jour le point sur la coordination politique ainsi que l'idée de cumul des mandats afin de discuter de tout cela.

Gabriel : Sur quels points des statuts vous vous basez pour demander une dissolution de la coordination politique ?

Joaquim : Un statut précise qu'en cas de faute grave, il est possible de dissoudre avec décision de l'Assemblée Générale la présidence de la Coordination Politique.

Jonathan : Par rapport aux deux points mentionnés tout à l'heure, je pense qu'il faudrait mettre à l'ordre du jour : le cumul des mandats représentatifs, et la réélection de la coordination politique.

Adam : Très bien, je vais rajouter ces points à l'ordre du jour.

L'ordre du jour a été modifié.

5. Communications

5.1. Cumul des mandats représentatifs

Maggy : Afin qu'une personne ne cumule pas tous les mandats et que l'option d'être à la coordination politique de la faculté soit offerte à tout le monde, il faudrait interdire les cumuls des mandats.

Benjamin C. : Il faut être conscient que l'année passée, il était difficile de trouver du monde, ceux qui cumulent les mandats c'était parce que nous n'avions pas assez de monde.

Inês : On ne pourra pas être trop restrictif, car en cas d'année où il n'y a pas assez d'étudiants volontaires, on va se retrouver avec des postes vides.

Romain : L'idée est d'autoriser deux mandats représentatifs, sinon c'est un problème démocratique

Adam : Je suis d'accord pour limiter les mandats, mais si on décide d'un statut, il faut pouvoir laisser la possibilité à des personnes de les prendre en cas de mandats libres.

Etienne : Pour le cumul, on peut faire une limite de deux mandats, mais s'il n'y a pas assez de gens qui se présentent alors on enlève la limite. Il est possible de cumuler des mandats seulement s'ils sont vacants.

Melissa : Je suis d'accord, avoir beaucoup de mandat n'est pas très démocratique, après en science du sport ou en sciences sociales, il y a très peu de monde qui postule, alors on n'a parfois pas le choix

Gabriel : Depuis deux ans, on essaie de toucher un maximum de monde, mais on a de la peine à avoir des gens qui se présentent. Le cumul de mandat est alors une nécessité.

Adam : Est-ce que des gens sont d'accord pour restreindre à deux mandats maximums, à part en cas de manque de postulation ?

Jonathan : Je propose de passer à un vote avec restriction de maximum de deux mandats, avec effet s'appliquant directement après l'Assemblée Générale.

Sylvie : Seulement les élections sont valides pour une année. Ainsi, les votations ayant eu lieu en septembre dernier, elles sont valables jusqu'en septembre prochain.

Jonathan : A part si les élections entrent en contradiction avec les statuts.

Adam : Je propose que les statuts deviennent effectifs dès le 27 juin prochain (date du dernier conseil de faculté).

Gabriel : Nos statuts sont subsidiaires au Règlement de Faculté, l'article 17 précise que les mandats sont décidés par le Conseil de Faculté, il nous est donc impossible de les modifier ce soir directement

Adam : Est-ce que vous acceptez, pour que les représentants ne puissent pas cumuler plus de deux mandats, à part s'il y a des postes vacants, l'effet à partir du dernier Conseil de Faculté de cette année académique, soit le 27 juin 2019 ?

Les représentants ne peuvent pas cumuler plus de deux mandats, à part s'il y a des postes vacants ?		
Oui	Non	Abstention
78	0	3

5.2. Réélection de la Coordination Politique

Joaquim : Je demande une réélection de la coordination politique, pour abus de pouvoir. En effet, ils ont désigné des représentants au Conseil de Faculté et à la Commission d'Enseignement de science politique, sans demander à l'Assemblée Générale. Je considère cela comme une faute grave.

Gabriel : C'est vrai qu'on a eu une attitude peu conventionnelle, nous en avons discuté avec le doyen, notre décision était un préavis de décision, on voulait présenter tous les candidats lors de l'Assemblée Générale. Notre décision n'était pas définitive, mais un préavis et non pas une décision.

Jonathan : Quelle légitimité avez-vous pour donner un préavis ?

Gabriel : On a un mandat, confié par le décanat et la faculté à l'AESSP pour trouver des représentants étudiants. On a un e-mail (mercredi 24 octobre 2018) du doyen qui nous donne pleins pouvoirs pour trouver des représentants. On a fait un appel par e-mail et par Facebook, afin d'essayer de chercher en dehors de l'AESSP et trouver un maximum de monde, alors qu'auparavant les représentants étaient recrutés seulement au sein de l'AESSP.

Adam : On peut considérer cela comme une faute grave, mais on peut juste demander à la coordination politique de procéder autrement sans pour autant les destituer.

Antoine : *mail en annexe 1*. Justement par rapport au mail qu'on a reçu, Selon moi, on voit qu'il ne s'agit pas d'un préavis, mais d'un choix, sur des critères arbitraires. Les représentants de la commission d'enseignement doivent être élu par élection lors de l'Assemblée Générale. Il s'agit donc d'une erreur, une faute grave. Je trouve d'ailleurs problématique que la présidence vienne défendre la coordination politique.

Benjamin : Les deux responsables de la coordination politique se sont énormément mobilisés. Je pense qu'il est important de voir leur travail, l'erreur a peut-être été faite parce qu'ils ont été pris de court. Il faut garder à l'esprit ce qui a été fait. De plus, en laissant un poste vacant, il faudra trouver quelqu'un de motivé pour reprendre leurs tâches.

Youssouf : Tout ça, ce sont des arguments émotionnels. Nous n'attaquons pas de manières personnelles Gabriel Delabays et Melissa Lanzillo, mais il y a eu une faute grave, et nous devons nous exprimer là-bas dessus. La question c'est l'abus de pouvoir.

Adam : Je ne suis pas très favorable, car il ne leur reste plus qu'un semestre de mandat, ils possèdent de grandes compétences qui seront bénéfiques, notamment pour organiser les successions, j'appellerai personnellement qu'on les garde pour leur fin de mandat.

Inês : Ce qui me dérange, c'est qu'on leur attribue des intentions malsaines, on ne cherche pas à comprendre ce qui les a amenés à faire ça. De plus, leur travail fait jusqu'à maintenant n'est, à mon avis, pas à mettre dans l'émotionnel. Il faut regarder leur effort, je suis contre cette tendance à s'attaquer aux personnes en cas de faute, et à ne jamais mettre en avant ce qui a été bien fait. Je pense que les choses peuvent être réglées de manière moins conflictuelle

Melissa : Je ne reconnais pas la faute grave, avant Gabriel et moi, le recrutement se faisait uniquement à l'interne de l'AESSP. Nous avons essayé de transformer ça, et on a été victime de notre succès. Aujourd'hui on essaye surtout de former les nouveaux, pour qu'en arrivant le semestre prochain ils connaissent déjà les dossiers. Nous avons fait une faute, mais même le décanat avait de la peine à déterminer la manière d'agir tellement cette situation est rare.

Etienne : Je pense qu'il y avait quelque chose de révélateur dans l'e-mail. Il ne faut pas prendre trop de chose en même temps. A force de cumulé les mandats, il est plus facile de faire des erreurs. Il ne faut pas hésiter à aller motiver les étudiants pour qu'ils postulent ces postes.

Nicolas : Je ne vois pas de corrélation entre réélire la coordination et la faute. Je remarque que ces personnes font du bon travail, et les réélire serait leur faire payer leur effort. Je propose plutôt qu'ils reconnaissent avoir fait une faute grave, et préciser les statuts pour éviter que ce genre de chose ne se reproduisent

Yasmine : Je ne pense pas que la réélection fasse sens. Ce sont des gens qui sont motivés, et si la faute est reconnue, il serait mieux alors de juste préciser les statuts.

Aujourd'hui les représentants étudiants sont en train de changer de visage, il est important que les statuts changent avec.

Joaquim : Je pense que la faute est qualifiée et reconnue par l'ensemble des gens présents. Quand on est élu il faut savoir reconnaître la responsabilité de sa charge. Pour moi il faut les révoquer pour faute grave pour pouvoir avancer. Les statuts sont assez clairs et ils n'ont pas été respectés. Ils ont joué et ils ont perdu.

Adam : Au contraire, on voit que c'est une négligence, il est très défendable de voir que c'est une manœuvre volontaire. Je propose qu'on vote là-bas dessus.

Voulez-vous destituer les représentants de la coordination politique ?		
Oui	Non	Abstention
34	43	4

6. Élection de représentants étudiant-e-s

6.1. Conseil de Faculté

Melissa : Pour cette Assemblée Générale, seuls les gens qui sont membres titulaires pourront voter. Sept personnes postulent, pour deux places de représentants étudiants suppléants. Cela devrait changer par la suite, car le fait que seulement les membres titulaires puissent élire leurs remplaçants pose un souci démocratique, mais, malheureusement, nous n'avons pas eu le temps de changer ça avec le décanat avant cette Assemblée Générale.

Romain : On pourrait faire une votation préalable de l'Assemblée Générale, et ensuite les membres titulaires pourraient s'en inspirer pour leurs votes.

Melissa : Aujourd'hui on doit voter des places de remplaçants, on essaie de remplacer par les bonnes filières afin qu'il y ait une égalité dans la répartition entre filière. On va laisser chaque candidat venir se présenter. On va faire un premier vote consultatif, puis un vote des membres titulaires.

Les candidats pour les postes de suppléants pour le Conseil de Faculté

Candidat.e.s	Vote de l'AG	Vote des représentants (seul vote valide)
Chloé Michoud	22	2
Laila Sahal	20	0
Benoit Surdon	11	1
Antoine Lehrmann	25	1
Yasmine Tounsi	23	4
Victor Jacques	23	6
Nahid Haider	1	0

Adam : On va essayer de changer cette modalité de vote avec le décanat, mais pour le moment le sujet est clos.

Youssouf : Je trouve dommage, on perd du temps, on vient ici on donne notre avis et il est balayé.

Benjamin : Je trouve ça cool qu'on ait mis le doigt sur ce problème, après le vote fait à l'Assemblée Générale n'est pas forcément plus représentatif, car ce mode de vote peut aussi avoir des biais.

Antoine : Je trouve cela dommage, surtout qu'il y a du monde qui s'est déplacé. Il faut aussi respecter les personnes qui se sont déplacées, on voit les manques de logique démocratique, je trouve ça dommage. Les personnes avec beaucoup de voix manque de représentativité.

Adam : On va faire en sorte que ce mode d'élection soit changé pour la prochaine Assemblée Générale.

Valentina : Je comprends qu'on ait demandé la voix consultative, mais il était précisé que cette voix n'était pas obligatoire à suivre. Selon moi, il est donc incohérent qu'on leur dise qu'ils peuvent suivre la voix de l'Assemblée Générale en sachant que ce n'est pas obligatoire et ensuite de se plaindre.

Luca : Les deux personnes qui ont été élu on reçut 23 voix chacune, je pense que c'est irrespectueux de dire que c'est anti-démocratique.

Romain : J'ai quelque doute sur l'envie réel de changer les règles d'élections. L'idée était de contourner le règlement, pour avoir un résultat un peu plus démocratique. Cela aurait été bien de respecter l'Assemblée Générale. Ce qu'on a mis en place, c'était une manière de contourner le règlement. Je pense que ce n'était pas un respect de l'Assemblée Générale

Adam : Ce qu'on a dit c'est qu'on met en place un vote consultatif, sur laquelle les membres titulaires peuvent, s'ils le souhaitent, s'inspirer, mais il n'était en aucun cas obligatoire.

Jonathan : C'est une honte, on ne suit pas l'Assemblée Générale. Maintenant, on voit les noms de celles et ceux qui ne respectent pas les voix étudiants. On a leurs noms !

6.2. *Commission de l'Enseignement en Science Politique*

David : Je tiens à souligner qu'il y a déjà 3 hommes aux postes et seulement 1 femme, dans l'idée d'égalité et parité homme-femme, je trouve, en tant que co-président de la FAE, qu'il serait plus cohérent de nommer une femme.

Inès : Je n'adhère pas à cette idée de parité, car c'est autant discriminant pour les femmes, est-ce qu'on choisit les femmes pour leur capacité où leur sexe ? Selon moi, c'est aussi une forme de discrimination

David : Je fais ce commentaire, pour suivre la ligne de la FAE

Candidat	Vote
Nahid Haider	4
Laila Sahal	22

Benoit Surdon	10
Samson Yemane	23

6.3. Commission MER 1 auditions des professeurs candidats

Adam : Le décanat propose de retirer le représentant actuelle ayant fait un échec définitif, et nommer une délégation qui pourrait aller faire part de leur avis à l'audition du 10 mai. Est-ce que vous êtes d'accord pour élire une délégation qui ira le 10 mai ?

Gabriel : Le décanat, dans tous les processus de nomination, annonce par mail les auditions publiques, je vous invite à y aller, les avis dans la salle sont pris en considération, il est donc possible d'avoir une voix consultative par ce fait.

Nicolas : Cette commission est très importante, en science du sport très peu d'étudiant sont représentants.

Adam : Qui serait motivé à faire partie de cette délégation, à savoir qu'il faut être en science du sport (mineure minimum, mais une majeur dans l'idéal) ?

Loan : Est-ce que ça doit être voté aujourd'hui ? Parce que sinon on peut demander la responsabilité au comité de nommer les représentants la semaine prochaine.

Accepté à l'unanimité de laisser la charge au comité de nommer un représentant pour cette commission.

7. Bilan semestriel

7.1. Les comptes

Les comptes sont en annexe 2.

Sophia : Je vais d'abord présenter les comptes par groupe de travail et par section, puis je présenterai également le bilan général.

Tout d'abord, pour le GT Events, on a beaucoup de bénéfices ce qui est très bien. Ensuite, pour le GT Workchope, on a aussi eu des bénéfices, mais on peut constater que seul le premier Workchope a bien fonctionné. En effet, pour le second Workchope, je m'attendais à beaucoup plus de bénéfices. Je voulais juste préciser aux personnes qui vendent la bière aux gens, il faut la vendre et non la donner gratuitement. Malheureusement, le dernier Workchope n'a pas fonctionné mais on espère se rattraper avec les Workchope que l'on organise ce semestre. Puis, il y a le GT Soutien aux étudiants qui n'a pas fait de bénéfices ce qui est complètement normal, c'est comme ça chaque année, car ils font des événements qui ne sont pas payants. Ensuite, il y le GT Musique, qui a aussi fait des bénéfices, car il a reçu une subvention, qu'ils

vont dépenser durant ce semestre. Pour EPSYL, ils n'ont pas de bénéfiques car, suite à évènement, 419.- ont été perdus. On ne sait pas ce qui s'est passé, l'enveloppe a été laissée dans le bureau, mais après avoir cherché partout, on ne l'a pas retrouvé. Du coup, on va mettre en place des mesures afin que cela ne se reproduise pas. Pour les autres GTs, il n'y a pas de dépenses car ils n'organisent pas d'évènements. De plus, les RH ont dépensé beaucoup d'argent ce qui est totalement normal car elles n'ont pas de rentrée d'argent, mais s'engagent quand même à organiser des évènements internes. Concernant les charges pour le bureau, on a beaucoup de dépenses car on a beaucoup dépensé lors de l'ancienne Assemblée Générale. En revanche, pour celle-ci, on n'a pas dépensé plus de 100.- en frais.

En ce qui concerne le bilan final, il est plutôt bien. On voit, en vert, que le bilan de l'année dernière s'élève à plus de 14'000.-, mais il ne faut pas oublier que lors du semestre d'automne, on fait beaucoup de bénéfiques que l'on dépense en printemps pour les évènements. Le bilan final ne sera donc pas de 14'000.-, mais un peu moins, peut-être 9'000.-, je ne l'espère pas, mais dans ces sommes-là.

Si on regarde les chiffres de l'année dernière, on constate que cette année on a fait beaucoup de bénéfiques, qui sont dus à des subvention qui n'appartiennent pas à l'AEESP mais aux GTs. Du coup, pour l'AEESP, c'est autour de 15'000.-, ce qui représente un bon bénéfice.

J'aimerais savoir si quelqu'un veut encore voir la liste des mouvements ? – personne ne souhaite voir la liste -

Dans ce cas, y-a-t-il des questions ? – pas de questions –

7.2. *Le budget*

Sophia : Par rapport au budget de l'année passée, rien n'a changé sauf que j'ai spécifié, sur le tableau, les budgets des différents GTs car il y des soucis au niveau des coûts de la bière, entre autres. Et puis, ce qui a changé c'est que pour le GT Musique qui a plus d'argent car ils ont reçu une subvention. Pour la section EPSYL, on a décidé de... – interrompue par Aline –

Aline : Pour ce qui va être dit là, finalement, en parlant avec Inês on s'est dit que ce serait quand même mieux de le soumettre au comité d'EPSYL. On a donc décidé, si tu es d'accord, de présenter cela à la prochaine Assemblée Générale en créant quelque chose de complet en collaboration avec tous les groupes d'EPSYL.

Sophia : Donc, pour le moment, je dis juste que l'on pense juste à réaménager les choses.

Raquel : Concernant les prévisions du GT Events, je pense que durant ce semestre on ne va pas faire autant que 5'000.- de bénéfiques car au cours du semestre de printemps, on fait toujours un peu moins car il n'y a pas de bals qui font rentrer de l'argent : il faudrait le modifier.

Sophia : D'accord, je modifierai mais c'est bien que tu le spécifies.

Anouchka : Yasmine et moi avons remarqué qu'il manquait, sous le budget RH, la comptabilisation des affiches pour le recrutement d'automne 2018, ça s'élevait à pas plus de 60.-, ce qui ne change pas notre budget mais ça n'a pas été listé.

Sophia : D'accord, je vais vérifier. Mais il se peut que, comme le recrutement a eu lieu en début de semestre, ça soit inscrit dans le bilan du semestre précédent car je me rappelle que Laura avait fait la photo du compte fin septembre : je regarderai.

J'arrive donc à la fin, les 14555,62.- représentent l'argent que l'on a maintenant et les 9021,65.- le budget total que j'ai attribué à tous les GTs et sections.

Enfaite, à la fin du semestre, on ne va pas arriver à ce chiffre-là (de 5'000.-), c'est le pire cas, c'est seulement si tout le monde dépense la totalité de son budget sans faire de bénéfices. Encore un fois, c'est seulement à titre indicatif car il y aura des rentrées d'argent et des GTs et sections n'utilisent pas la totalité de leur budget.

Adam : comme vous êtes au courant, on a perdu 400.- ce qui est vraiment dommage. C'est pourquoi, afin d'éviter que ça se reproduise, Sophia va nous présenter la réforme de la trésorerie. Dans l'intervalle, il faudrait qu'on décharge Sophia de la responsabilité de la perte de l'argent et des quittances : Sophia va donc sortir de la salle et on procédera à un vote à main levée.

Qui est d'accord de décharger Sophia pour la perte de 400 CHF ainsi que des quittances ?		
Pour	Contre	Abstention
29	0	14

Sophia est déchargée !

Gabriel : il faut approuver les comptes et les budgets.

Adoption des comptes

Unanimité – 2

Adoption des budgets

Unanimité – 4

8. Cahier des charges et statuts

8.1. Réforme de la trésorerie

Sophia : Le texte est écrit au féminin, mais c'était comme cela avant, on le changera après. La réforme de la trésorerie est une idée de Benoît et moi : on propose de faire un coffre-fort dans lequel sera placé en sécurité toutes les espèces que l'on gagne à la suite d'évènements. La marche à suivre sera la suivante : la personne qui a de l'argent me le donne en mains propres que je place dans le coffre, ensuite j'enverrai un e-mail pour accuser réception de l'argent. Dès

ce moment, l'argent sera sous ma responsabilité. Attention, avant le mail, l'argent est sous la responsabilité du responsable GT/section, après le mail sous la mienne. Si on constate encore une perte, le responsable doit se présenter devant le Comité pour expliquer la perte et, ainsi, savoir quel montant il devra rembourser. Je voulais aussi réformer le système de la carte de crédit car souvent elle n'est pas remise immédiatement après l'évènement. Du coup, la personne qui veut emprunter la carte de crédit me le dit et s'inscrit sur une liste. Ensuite, lorsque l'évènement est fini, la personne remet la carte de crédit dans le bureau et j'aimerais que la personne me fasse une photo pour me le confirmer. Adam a aussi proposé de faire une liste où la personne coche une case lorsqu'elle rapporte la carte au bureau.

Benjamin : Je trouve que c'est une bonne chose d'avoir fait ça, surtout après le vol / la perte, ça permet à ce que les choses soient claires. Mais j'aimerais apporter deux points de vue : le premier est que pour moi l'e-mail n'est pas instantané, pas au moment de la transaction, selon moi il faudrait faire des papiers avec signature, le nom de la personne et le GT ce qui déresponsabiliserait la personne. Deuxièmement, par expérience, les coffres sont très chers. Ceux qui ne coûtent pas chers sont des coffres portatifs, à moins de les encastrer. Si c'est pour acheter un coffre avec lequel on peut partir, c'est plus une incitation qu'une sécurité. Même si la réforme est géniale, je pense que dès que l'argent a été donné à la trésorerie, la trésorière passe chez elle ou à un guichet de banque afin d'y déposer l'argent.

Sophia : Prendre directement l'argent ce n'est pas pratique car souvent c'est beaucoup de monnaie et c'est lourd. Et je ne peux pas juste rentrer chez moi et revenir car ça me prend beaucoup de temps.

Benjamin : Je comprends, mais les entreprises font comme ça. De plus, il y a des machines fait pour ce genre de transaction et ça ne prend pas beaucoup de temps.

Benoît : En tant que co-auteur de cette idée, je veux répondre sur les remarques portant sur l'e-mail et la remise en mains propres. La remise en mains propres est essentielle et concernant l'e-mail de confirmation, on a tous des smartphones avec lesquelles on peut envoyer des e-mails. Dès que l'argent a été compté et les quittances justifiées, Sophia envoie un mail type « je te confirme avoir reçu... » et de cette façon, ça ne nécessite pas le support papier que l'on n'a pas forcément à portée de main. Je suis donc en désaccord avec tes remarques.

Benjamin : Pour les comptes, c'est beaucoup plus simple d'avoir un petit papier avec la signature et la contre-signature que tu mets dans tes comptes et dans ton classeur. Mais c'est quelque chose de personnel.

Sophia : Le problème avec le papier, c'est que s'il y a une mauvaise intention, que je ne soupçonne pas, un papier peut très vite être jeté à la poubelle ou détruit. Alors qu'avec l'e-mail c'est beaucoup plus sécurisé.

Christina : Je suis d'accord avec Benjamin, pour avoir été ancienne trésorière, avoir un coffre portatif ne sert à rien. De plus, comme il l'a dit, c'est quelque chose qui se fait, je comprends que ça puisse être lourd. Par ailleurs, tu pourrais aller avec la personne directement au guichet comme ça il y a une double vérification. C'est une proposition, à faire dans la mesure du possible.

Gabriel : Je comprends les inquiétudes par rapport au coffre, mais c'est quand même plus sécurisé de mettre dans un coffre les sommes importantes, car en cas de vol le voleur est quand même visible. C'est quand même plus sécurisé d'y placer dans un coffre, surtout si la trésorière a d'autres occupations à côté, elle n'a pas forcément le temps d'aller à la banque tout de suite. De plus, il y a des semaines où il y a 4-5 évènements, il y a donc beaucoup d'argent, c'est quand même plus sécurisé d'y mettre dans un coffre que dans le tiroir actuel. Le problème des papiers c'est qu'ils peuvent être égarés. Si on peut éviter pour chaque transaction de dépenser du papier et de l'encre, l'e-mail c'est pratique, ça ne « pollue » pas en soi.

José : par rapport à l'idée de mettre l'argent à la banque tout de suite, je pense que c'est très raisonnable car lorsque l'on élira le prochain trésorier, c'est quelque chose qu'il devra prendre en compte.

Adam : J'ai du mal à croire que cette enveloppe ait été volée, ce qui serait triste, mais je pense plutôt qu'elle a été égarée. Le coffre c'est quand même plus pratique car c'est inhumain pour la trésorière d'aller à chaque fois à la banque. Je vous invite à ce que l'on vote sur les principes généraux du texte, mais pas sur le texte tel qu'il est écrit actuellement. Ce sera le rôle du GT dont on va parler après d'insérer cela dans le règlement. Est-ce que des personnes ont des alternatives à ces principes généraux-là ?

Benjamin : Pour moi, les mêmes principes, mais sans le coffre. Les coffres de qualité sont chers à moins d'être encastrés. De plus, déposer l'argent directement est une chose qui se fait. Sans compter que si l'argent est perdu, on n'est pas assurés dessus. Pour moi, c'est le rôle de la trésorerie de le déposer.

Sophia : je me suis renseignée sur les coffres et pour 200.-, ce que je trouve justifié car c'est un investissement, on trouve des coffres grands et difficiles à enlever et voler. En ce qui concerne le dépôt de l'argent à la banque, ce n'est pas pratique car, à la fin du semestre, tous les jours le GT Events a des sommes importantes suite à la vente de prélocations et je ne veux pas aller à la banque cinq fois par semaine.

Adam : Je rappelle aussi que le coffre peut être encastré dans un de nos meubles. Le reste des modalités peut être revu et amélioré. Il y a deux propositions de vote, celle avec le coffre et celle sans le coffre

Benjamin : On peut même imaginer un système de procuration où le GT Events dépose l'argent directement lui-même à la banque. Le coffre-fort n'enlève pas le fait que les deux personnes doivent se voir pour se transmettre l'argent.

Sophia : C'est facile de se retrouver à l'Université, mais moins facile d'aller au centre-ville.

Adam : C'est une histoire de responsabilité. Si on autorise les GT a déposé l'argent à la banque par eux-mêmes, ça rend en contradiction avec son mandat.

Gabriel : Troisième proposition de vote : on accepte le projet en l'état sous réserve que la trésorière va « à la banque une fois par semaine » ou « y va deux fois par semaine dans le cas de trois évènements dans la semaine ».

Adam : Les trois propositions sont :

1. On garde le texte en l'état.

2. On remplace le coffre-fort par un dépôt systématique à la banque.
3. On a le coffre et on va à la banque une à deux fois par semaine selon le nombre d'évènements.

	1 ^{er} vote	2 ^{ème} vote	3 ^{ème} vote
	En faveur	En faveur	En faveur
1 ^{ère} modalité	21	20	24
2 ^{ème} modalité	6	<i>rejetée</i>	<i>rejetée</i>
3 ^{ème} modalité	13	20	16

8.2. Création du GT temporaire « rédactions des statuts »

Adam : On constituerait ce GT temporaire dans le but de mettre en forme les statuts reformulés et de prendre en compte les éléments votés à l'Assemblée Générale. Ce GT se prononcerait uniquement à l'Assemblée Générale.

Benjamin : Est-ce une commission qui fait une réforme globale ?

Adam : Non, c'est eux qui vont exécuter les décisions prises par l'Assemblée Générale et le comité. Ils vont également consulter les statuts et apporter des modifications si nécessaires.

Benjamin : Après ces modifications, il y aura un vote dessus ?

Adam : Oui bien sûr.

Valentina : J'ai remarqué qu'il y a plusieurs problèmes à résoudre en ce qui concerne les statuts. C'est la raison pour laquelle je veux me candidater pour ce GT.

Adam : On va procéder aux candidatures juste après.

Yasmine : Est-ce que ce n'est pas dans le cahier des charges de la Présidence ? Ou est-ce que c'est possible que ça rentre dans le cahier des charges de la Présidence ?

Adam : C'est possible.

Yasmine : Car j'ai l'impression que ça alourdit énormément le travail que les personnes font déjà partie de l'AESSP, même si c'est volontaire.

Gabriel : Moi je m'oppose à ce que cela rentre dans le cahier des charges de la Présidence, car cela reste dans les mains de trois personnes et c'est quand même bien de laisser une voix aux autres membres de l'association.

Adam : Les GTs n'ont pas de pouvoir absolu, ce GT n'aura aucun pouvoir. Avant de voter la création du GT, qui serait intéressé à intégrer ce GT ?

Personnes intéressées : Gabriel, Adam, Valentina, Sylvie, Pierre et Melissa.

Êtes-vous pour la création d'un GT temporaire pour la rédaction des statuts ?		
En faveur	Abstention	Contre
27	6	1

8.3. *Création du GT Sponsoring*

Benoit : On voulait faire rentrer un peu de sous dans l'AESSP. On a candidaté pour être dans le GT Sponsoring ; l'idée n'étant pas de faire venir Nestlé ou Marlboro sur le campus. On aimerait faire un projet qui touche principalement les nouveaux étudiants qui arrivent à Lausanne, on aimerait donc négocier avec une banque, une assurance, une compagnie de téléphonie mobile et les transports pour avoir une offre préférentielle pour les nouveaux étudiants. En contrepartie de cette offre, on demande à ce qu'ils participent à nos frais. On a pour objectif de créer un dépliant, en collaboration avec le GT Étude. Le guide sera dans une pochette accompagnée de goodies en lien avec le fait de faire des études : comme un stylo de la banque qui nous sponsorise. C'est un processus gagnant-gagnant.

Benjamin : vous pouvez être contre le projet mais pour la création du GT sponsoring. Sachez qu'il y a d'autres projets en parallèle : lors de la prochaine projection de CINEPSYL, on a la chance d'avoir le directeur du Cinéma Zinéma, à Lausanne qui va venir voir nos projections et si ça lui plaît, faire un partenariat avec nous et éventuellement des tarifs réduits pour les étudiants. L'idée est de coordonner les GTs pour gagner de l'argent comme on peut.

Adam : petite précision : chaque sponsor doit être approuvé par le Comité. Y-a-t-il des questions ?

Romain : le projet du GT Sponsoring est vraiment cool. Ce serait chouette si on pouvait avoir des banques qui n'investissent pas massivement dans les énergies fossiles. Il faudrait être attentif au choix éthique dans la mesure du possible.

Gabriel : une question sur la position statutaire régissant du GT sponsoring, qui doit être voté comme un GT à part entière ? Car il faudrait faire une délégation formelle au comité.

Adam : qui est pour la création du GT Sponsoring ?

La création de ce GT est acceptée à l'unanimité

Adam : Qui serait contre le fait de charger le Comité de légiférer les modalités de ce GT ?

La définition des modalités par le Comité passe à l'unanimité

Adam : Maintenant on va parler de la modification du cahier des charges de la Présidence. Je viens de le voir, c'est la raison pour laquelle ce n'est pas dans l'ODJ. Dans l'ensemble, le rôle

de la Présidence dans la gestion des conflits n'a pas été compris. Vous devez consulter la Présidence avant d'agir car nous devons être impliqués dans prise en charge du conflit. Est-ce que quelqu'un s'oppose à la modification du cahier des charges ? Par ce biais, on instaurerait l'obligation de consulter la Présidence dans la gestion des conflits.

La modification du cahier des charges de la Présidence passe à l'unanimité

8.4. Modification cahiers des charges EPSYL

Adam : je vous laisse prendre connaissance du cahier des charges de la Présidence d'EPSYL. Avez-vous des commentaires ?

Gabriel : C'était pour la phrase : « les décisions de la Présidence sont prises dans l'intérêt des étudiants », il faudrait y mettre en écriture inclusive comme c'est inscrit dans les statuts. Ensuite, j'ajouterais un « sous réserve de consultation du Comité d'EPSYL » car j'ai l'impression que cette phrase veut dire que la Présidence EPSYL peut prendre des décisions sans consulter le Comité d'EPSYL.

Inês : Comme Léa l'a dit, il y a des choses qui font sens pour nous et pas pour vous mais, à mon sens, je ne vois pas en quoi le Comité EPSYL viendrait avant l'intérêt des étudiants et surtout, je ne vois pas en quoi le Comité EPSYL et les étudiants se contredisent.

Adam : Il y a deux choses : statutairement, c'est bien de stipuler ce genre de chose par mesure de sécurité dans le sens où c'est juste pour la forme, mais ça peut être utile en cas de problème. En revanche, il y a un point qui me dérange, c'est que l'AEESP a pour but de défendre les quatre filières et non l'une au détriment des trois autres.

Inês : Ici, c'était dans l'optique où on s'occupe d'une fraction de l'AEESP, mais ce n'est pas au détriment des autres, on ne s'occupe juste pas des autres. C'est le rôle de l'AEESP que d'être présente pour les quatre sections, mais le but de notre association c'est simplement de représenter les étudiants en Psychologie. Faut-il donc que l'on enlève toute la phrase ?

Adam : Non pas du tout, cela n'implique pas de changer toute la phrase

Yasmine : S'il y a une divergence d'opinion au sein d'EPSYL et que vous laissez la phrase en l'état, cela sous-entend que vous donnez le plein pouvoir à la présidence.

Gabriel : Je reprends le propos de Yasmine, on ne peut pas prendre des décisions sans consulter le Comité qui se sentirait lésé s'il n'est pas consulté. Pour reprendre ce qu'a dit Adam, pour la précision, on peut mettre « au sein de la filière de Psychologie, les décisions de la Présidence sont prises dans l'intérêt des étudiants de Psychologie de l'Université de Lausanne, sous réserve de consultation du Comité EPSYL ». On ne fait pas de confusion avec le rôle fédéraliste de l'AEESP au-dessus.

Adam : Est-ce que ça vous convient ?

Léa : C'est notre cahier des charges à nous, on n'est pas en porte à faux avec les autres sections car on parle de notre section. Je pense que ce qu'on peut modifier ce ne sont pas « les décisions de la Présidence » mais plutôt « les décisions du Comité » car, finalement, c'est le Comité et la Présidence.

Inès : j'ai l'impression que vous recevez la phrase d'une manière différente que je l'ai amenée. J'ai envisagé ce paragraphe comme une introduction et une généralité de ce qu'implique le poste de Présidence au sein d'EPSYL. Tous les paragraphes dessous rejoignent, dans les détails des tâches, ce qui a été mentionné plus haut.

Léa : Alors, on pourrait mettre, « les tâches de la Présidence d'EPSYL sont tournées vers la défense des intérêts des étudiants de Psychologie ».

Gabriel : Un cahier des charges est un texte juridique qui est annexe aux statuts. Du coup, toute introduction consiste en un article juridique, ainsi pour préciser que c'est une introduction il faudrait rajouter « préambule ».

Adam : Qui s'opposent à ce qu'on adopte ces nouvelles modifications ?

Nouvelles modifications adoptées à l'unanimité – 1

Adam : On a deux points à faire voter, vis-à-vis de la situation des sportifs. Il y avait le problème des pratiques à midi qui rendait difficile pour les membres d'ESSUL et des sportifs d'être présents et d'avoir le droit de vote. Pour cela, la dernière fois au Comité, on avait décidé de faciliter l'acquisition du droit ce vote : on considèrerait ESSUL comme un membre, du moment qu'ESSUL est représenté deux ou trois fois au Comité, tous les membres d'ESSUL ont le droit de vote.

Yasmine : La règle dit qu'il faut venir deux fois au Comité pour pouvoir voter.

Gabriel : Le droit de vote se fait de manière régulière et recommence chaque année, c'est quelque chose qu'on rajoutera dans le cadre du GT temporaire.

Adam : On peut l'ajouter maintenant si tout le monde est d'accord. Par rapport à la réunion des responsables, c'est une demande d'EPSYL, on ne voulait pas leur imposer trop de réunions. C'est pourquoi on souhaitait rendre chaque GT équivalent dans les réunions des responsables.

Votation sur l'insertion de ces 2 modifications statutaires : acceptée à l'unanimité

Yasmine : Il y avait une proposition pour le cahier des charges de la Présidence : je voulais proposer que ce soit à la Présidence d'être responsable de faire en sorte que les statuts soient en ordre, c'est-à-dire que ce soit à la Présidence de maintenir des statuts clairs et complets.

Adam : Si c'est noter dans le PV, on en tiendra compte lors de la prochaine Assemblée Générale.

Inès : Par rapport aux statuts, je voulais savoir ce qu'il en est du sujet des cotisations et subventions.

Adam : On avait discuté de ça car à l'AESSP, chaque section a un budget et à la fin de l'année, tout ce qui reste va dans les comptes de l'AESSP.

Inès : C'était concernant les cotisations de PSYCHE, car on a constaté qu'il n'y avait pas de réel impact sur les étudiants. La question était : est-ce qu'en tant qu'association pour les étudiants, on peut cotiser ou pas ? Car les cotisations font des trous dans budgets et ça coute cher. On se demandait si on pouvait spécifier dans les statuts la manière dont doivent être gérées les cotisations. Et on avait aussi énoncé que l'on acceptait plus les cotisations, mais plus les

subventions car ça nous permet de renouveler la demande chaque année et ça ne nous engage pas sur le long terme.

Adam : Les modalités précises à ce niveau sont très compliquées. Bannir les cotisations à partir de vos statuts c'est dangereux dans le sens où il y aura un moment où vos cotisations vous seront utiles. Je propose qu'on regarde ça avec le GT temporaire, ensuite que l'on délègue ça au Comité dans l'optique que ce soit mis sur pied à la prochaine AG. Seriez-vous d'accord que cette discussion soit déléguée au Comité ?

Votation acceptée à l'unanimité

9. Élection du Comité

Adam : On va passer aux élections du Comité, voici la liste des responsables sur laquelle sont inscrits en vert les futurs responsables si vous en décidé ainsi. Pour ce qui est de la manière de vote, on va faire ça à main levée.

Émilie : Yasmine va lire la lettre de lettre de Nathanaël.

Yasmine : lecture de la lettre de Nathanaël.

Adam : on va maintenant procéder au vote

- Nathanaël Joye : il est élu avec 15 abstentions et 23 votes en sa faveur
- Paul-Louis Guinard : élu à l'unanimité
- Alice Troccon—Herbute : élue à l'unanimité
- Clara Bishop : élue à l'unanimité
- Mathieu Elben : élu à l'unanimité
- Théo Tonossi : élu à l'unanimité
- Aline Moraz : élue à l'unanimité
- Robin Wicky : élu à l'unanimité
- Benoît Surdon : unanimité - 1
- Benjamin Conde : élu à l'unanimité

Gabriel : On doit voter un vérificateur de compte. À la base, on avait un partenariat avec Pixel mais par une erreur commise l'an passé, on a brusquement rompu le partenariat qu'on avait avec Pixel. Il faut savoir que Pixel est d'accord de reprendre la vérification de nos comptes, si en contrepartie on vérifie les leurs.

Adam : Est-ce qu'on peut voter sur ce principe ? On y ajoutera par la suite à nos statuts.

Le partenariat avec Pixel quant à la vérification des comptes est accepté à l'unanimité

10. Durabilité à l'université

Adam : La Direction de l'Université a instauré un centre de durabilité, avec pour objectifs d'être cohérent avec les plans d'intention de 2017-2021. En effet, ils veulent placer l'Université de Lausanne comme pionnière de la durabilité et acteur principal sur les questions de la durabilité. En tant qu'association représentative, nous allons être amenée à collaborer avec les personnes

travaillant dans ce centre, car nous tenterons de faire remonter les problèmes de durabilité au centre de durabilité. J'ai participé à la création de ce centre et j'ai trouvé ça dommage qu'il n'y ait pas d'étudiants : c'est pourquoi, je suis en train de lancer un groupe de coordination de la durabilité à l'Université. Ce groupe a pour but de réunir différents acteurs, sans contrainte car il n'a pas de pouvoirs décisionnels sauf une sorte de charte à signer. Le but est que chacune puisse amener une idée / mesure / revendication et qu'elle soit communiquée afin de faciliter la collaboration. Naturellement, j'invite notre association à participer à ce mouvement-là. Avez-vous des remarques, propos ou commentaires ? Car je voulais voter l'implication de l'AESSP dans ce groupe-là sachant que l'on peut toujours se retirer.

Yasmine : Tu as dit que dans ton groupe, les décisions étaient prises de manières horizontales, vous vouliez qu'il n'y ait pas de hiérarchie mais quid en termes d'efficacité ?

Adam : Ce qu'il y a dans le document n'est pas définitif. Le principe est que chaque tâche serait liée à un groupe de travail et répartie à l'amiable.

Léa : Quand tu dis que tu veux que l'AESSP s'engage dans ce groupe de la durabilité, ça voudrait dire que pour un événement comme la grève du climat, on prendrait position ?

Adam : Non. Le but est de signer cette charte afin d'être un interlocuteur dans cette coordination. Il n'y a jamais aucune mesure qui serait associée à une association qui ne veut pas l'être. De plus, sachez que la FAE a invité les élèves à participer à la grève sur le climat et qu'il y a aussi une part conséquente des professeurs qui nous encourage. La votation serait que, en soutien à la FAE, l'AESSP inviterait les étudiants à participer de manière active à la grève le 15 mars.

Benoit : Je suggère que dans notre message d'invitation aux étudiants, on invite à éviter les politisations à outrance et rester le plus consensuel autour du thème de la durabilité. L'idée n'est pas d'exclure les personnes qui se sentent plus à droite car l'écologie serait accaparée par la gauche, mais plutôt d'inviter à se réunir de manière consensuelle.

Adam : Passons aux votations :

Est-ce que vous acceptez que l'AESSP s'investisse activement dans ce groupe de travail ?		
En faveur	Abstention	Contre
28	5	0

Est-ce que vous acceptez qu'on invite activement les étudiants à participer le 15 mars ?		
En faveur	Abstention	Contre
22	11	0

La votation a été acceptée.

Nicolas : Ceux qui veulent aller un peu plus loin dans cette problématique, il y a un groupuscule qui s'organise entre les Hautes Écoles, l'EPFL, l'Université etc. qui ont pour but de mobiliser un maximum d'étudiants pour déclarer, à la Confédération, l'état d'urgence climatique.

Adam : on pourra avoir une discussion plus approfondie sur le thème de la durabilité lors d'un Comité ou une réunion des responsables.

11. Divers et propositions individuelles

Federico : On a présenté le projet d'acheter un projecteur afin de projeter en plein air cet été. On travaille sur un projet avec Zelig pour faire une projection sur la terrasse en septembre, lors du festival des 20 ans de Zelig. C'est pour ça qu'on a dépensé un maximum d'argent de notre GT ce semestre pour ainsi faire notre achat le semestre prochain. On a soumis notre projet car c'est un achat conséquent et, par rapport aux statuts, il faut exprimer cet achat lors de l'AG : le budget demandé est de 400.-.

Sophia : C'est un beau projet, mais je ne pense pas que ce soit un investissement très durable car la prochaine personne ne se servira peut-être pas du projecteur et ne continuera peut-être pas le projet. Mais c'est seulement 400.- investis pour un semestre.

Federico : CINEPSYL va prendre à sa charge la moitié du montant, mais nous demandons l'investissement de l'AESSP pour l'autre moitié. Mon co-responsable, sur le projet, va rester plus longtemps. Cependant, ce n'est pas un argument pour laisser tomber tous les projets dès à présent.

Benjamin : Lors de la prochaine projection de CINEPSYL, on peut préciser au directeur de Zinéma, un partenariat car ça correspond au type de sponsoring que l'on veut faire. On peut essayer d'intégrer ça dans le sponsoring si jamais.

Sophia : Je ne suis pas d'accord avec l'idée que CINEPSYL paie 200.- et que les 200.- restant passent en frais de bureau car ce n'est pas à l'association de payer ce genre d'équipement. Je suis d'accord si c'est quelqu'un d'externe qui veut investir de vous accorder les 200.- de CINEPSYL. Mais il faut vraiment se demander si les 400.- en valent la peine.

Federico : Si on enlève le contexte du plein air, le projet perd son sens. Le but est de projeter des films sur la pelouse, durant le semestre d'été. On a voulu partager les coûts avec d'autres GTs car, pour nous, c'est un instrument qui pourrait être utilisé pour d'autres événements. Je vois ça comme une ressource que l'on peut partager.

Gabriel : Pour résoudre le problème, on peut faire que ce soit la moitié des fonds qui viennent de CINEPSYL et l'autre de l'association, sous réserve que ce soit réduit par le montant du GT sponsoring. Et dans le cadre du GT Statut, on peut faire une charte des matériaux communs qu'il y a au bureau (ex : projecteur) et à quel usage ils sont dévolus. Dans cette charte on peut mentionner que le projecteur est principalement à l'usage de CINEPSYL, mais qu'il peut servir à d'autre section, comme le GT Journalisme.

Adam : Pour moi, l'argument de la durabilité n'est pas utilisable. C'est un investissement considérable mais il y a, typiquement, la volonté des RH de diversifier les événements à l'interne à l'AESSP. Par exemple, on a un bureau et avoir un projecteur au bureau serait vraiment cool. Notions que c'est une ressource qui peut être utile, mais qui est fragile. De mon point de vue, je peux comprendre cet investissement.

Christina : Pour la continuité, il faudrait juste penser à d'autres événements dans lesquels on pourrait utiliser le projecteur.

Federico : On pourrait organiser, un karaoké par exemple ou divers événements à côté de CINEPSYL.

Sophia : Du coup, quel sera le financement pour le projecteur ?

Gabriel : Pour le financement, la proposition est que la moitié du montant soit apporté par CINEPSYL et l'autre moitié par l'AESSP, comme frais annexes, sous réserve d'un certain montant apporté par le GT sponsoring.

Adam : qui s'oppose à l'achat du projecteur ?

Acceptez-vous l'achat d'un projecteur à 50% par CinEPSYL et à 50% par l'AESSP (avec réduction possible du GT Sponsoring) ?		
En faveur	Abstention	Contre
26	7	0

Êtes-vous d'accord de mandater le Comité dans la création d'une charte qui légifèrerait les modalités d'utilisation du matériel commun du bureau ?		
En faveur	Abstention	Contre
32	1	0

Romain : J'ai vu le bilan semestriel et je m'attendais à un bilan du semestre. Mais j'ai vu que les rapports étaient sur le site ce qui est vraiment chouette. Je pense que ce serait bien si on pouvait également avoir un rapport des décisions et des votes qui ont été effectués dans le cadre de la FAE.

Gabriel : Par rapport à ça, dans le rapport de la coordination politique, il y a une page A4 des décisions prises à la FAE.

David : La FAE c'est ce qui vous représente au sein de l'Université. On défend les intérêts des étudiants au sein de l'Université et du canton. On voulait vous remercier pour votre participation à l'Assemblée Générale, on souhaite également adresser des remerciements à l'AEESP pour son implication. Au niveau politique, seront discutés les sujets de la durabilité et du féminisme. Pour information, en soutien à la manifestation du 14 juin, l'Université a annoncé qu'il n'y aurait pas d'examens ce jour-là, mais votre session débute un jour plus tôt. Je vous invite à vous investir dans les instances universitaires et, encore une fois, ça cloue le bec à tous ces vieux qui disent que les jeunes ne font plus de politique et ne s'intéressent plus à la vie de la société.

Adam : Merci car, pour l'AEESP, ça a toujours été important de s'engager auprès de la FAE.

Yasmine : On est à nouveau confronté à un problème qui nous colle à la peau depuis un an maintenant qui sont certaines polémiques et certaines images qui ressortent de l'AEESP. Le but est de vous rendre attentifs à l'image que l'on a de l'AEESP. Dernièrement, à la sortie d'un Conseil d'Institut, j'ai discuté avec une enseignante de sciences sociales qui m'a fait part de l'image que le corps enseignant a de l'AEESP : à savoir, le *blackface*.

Inês : Il faut remettre le contexte car beaucoup de personnes ne sont pas au courant.

Luca : C'est une histoire qui remonte à un an, le GT Journalisme a publié un article qui parlait du *blackface*, il n'y avait aucune intention derrière cet article qui a été pris pour un article raciste. J'accepte les opinions de toutes les personnes, on a fait toutes les démarches, on est allés jusqu'au Décanat pour en discuter et pour finir, on a laissé l'article. Bien évidemment, c'est compréhensible qu'il y ait des opinions contre, mais aujourd'hui, on est confrontés à ce genre d'inscription (Cf. Inscriptions sur l'affiche d'invitation à l'Assemblée Générale de l'AEESP), ce qui est regrettable après autant de temps surtout que l'équipe du GT Journalisme est nouvelle et essuie encore les remarques pour les précédents.

Anouchka : Même si ça ne nous touche pas nous dans l'immédiat, ça mérite d'être soulevé, je ne sais pas si vous avez vu que quelqu'un a tagué « = PD » à côté de la femme aux toilettes. Il

y a des tags qui ne sont pas attribués à l'AESSP, mais que je trouve dommage et important de le souligner.

Gabriel : Il faut prendre conscience qu'on travaille ensemble, qu'on fonctionne en synergie, et on peut essayer de travailler ensemble contre ce genre de messages qui peuvent toucher certaines personnes. Pour certains, ça fait mal de faire partie de l'AESSP ou d'une toute autre association, ce sont des attaques qui peuvent avoir des tords moraux sur le long terme. On doit réfléchir à ça car on baigne dans le comportement des individus et c'est de notre responsabilité de sensibiliser les autres sur le comportement que l'on peut avoir.

Adam : je suis le premier à considérer que l'on est des êtres humains, mais l'essentiel c'est qu'on soit à l'écoute et qu'on améliore les points à améliorer, lorsqu'il y a des propositions concomitantes. En revanche, ce qui me déplaît, c'est que l'AESSP a fait un bout de chemin depuis 2 ans sur la question du blackface, on a créé une Charte, on a discuté avec le Décanat et on a eu une médiation avec les personnes qui se sont pleins. Ce genre de comportement est ignoble et inqualifiable, il est à condamner. En ce qui concerne le blackface, certaines personnes ont menti à la FAE, l'AESSP est victime de calomnie et diffamation auprès des professeurs de SSP. Certes, on a beaucoup de progrès à faire mais il y a également une volonté de nous nuire comme celle-ci. Je pense personnellement ne jamais avoir manqué de respects à quiconque, j'ai toujours essayé d'être à leur écoute et je me suis quand même fait insulter. Il y a des actions et des propos à condamner face à des personnes malhonnêtes.

Anouchka : Doit-on porter plainte ? A-t-on le droit de porter plainte ?

Adam : Non

Anouchka : Pourquoi « non » ?

Adam : On peut signaler au Décanat, mais on peut rediscuter, en Comité, de la possibilité de poser une plainte.

Gabriel : je pense que l'on peut faire remonter l'information, du tag, au Décanat juste à titre informatif.

Pour finir, on peut également en discuter en Comité mais je voulais lancer l'idée : on a de plus en plus d'étudiants qui nous viennent nous rencontrer au bureau de l'AESSP pour toute sorte de questions. Je pense qu'il faudrait réfléchir à organiser des permanences au bureau de l'AESSP pour que certains responsables soient là.

Adam : peut-on mandater le Comité pour en discuter ?

Mandat pour le Comité accepté à l'unanimité.

Benjamin : Je voulais remercier les personnes qui ne sont pas AESSP friendly à la base, mais qui sont restées jusqu'à la fin alors qu'elles ne sont pas premièrement impliquées dans l'AESSP.

Léa : Je voulais remercier la Présidence d'avoir géré cette AG au mieux alors que ce n'était pas évident.

Annexe 1. Mail de Mélissa Lanzillo et Gabriel Delabay pour les élections pour la Commission des Représentants

“Bonjour à toutes et tous,

Nous avons été malheureusement très pris ces derniers temps pour des raisons personnelles et n'avons pu vous rendre réponse rapidement. Veuillez-nous en excuser.

Melissa et moi-même (donc Gabriel Delabays) avons porté notre choix sur les personnes suivantes :

Nahid Haider & Benoit Surdon pour le Conseil de Faculté

Samson Yemane pour la Commission d'Enseignement de Science Politique

Il nous a été difficile de nous positionner sur autant de candidatures en même temps, pour si peu de postes. Cependant, nous avons principalement décidé d'avant tout favoriser les profils en début voire milieu de cursus. Vu que la vie politique facultaire se fait sur des processus longs, de plusieurs mois et même parfois plusieurs années, il est important que ceux-ci soient le plus possible suivis par les mêmes personnes.

Nous avons également pris les profils en fonction de la date où les intérêts de chacun nous ont été portés à connaissance, afin d'éviter que ces personnes soient lésées.

Cependant, nous mentionnerons à l'AG de l'AESSP prochaine que les candidat--e-s retenu-e-s n'étaient pas les seul-e-s à s'être présenté-e-s, présenterons nos motivations à avoir choisi les personnes susmentionnées et demanderons évidemment à l'assemblée son accord sur la procédure prise.

Nous vous rendons également attentif-ve-s qu'une candidature générale pour la prochaine législature via un mail de la Faculté [envoyé par Jean-Pierre Mueller] sera réalisée pour le Conseil de Faculté au moins de juin pour début de mandat au mois de septembre. De plus, un certain nombre de représentant-e-s actuel-le-s partiront avec la fin du semestre, nous reprendrons donc contact avec vous durant l'été afin de voir si vous êtes disponibles pour l'année prochaine. Nous vous contacterons également dans le cas où une commission extraordinaire [notamment de nomination, promotion et autres] serait constituée.

Nous restons à votre disposition pour vous donner tout renseignement supplémentaire.

Avec nos meilleurs messages,

Pour la Coordination Politique,

Melissa Lanzillo & Gabriel Delabays”

Annexe 2. Bilan comptable de 2018

	A	B	C	D	E	F	G
1							
2		Bilan de l'exercice 2018-2019					
3							
4		Comptes	Initial	Intermédiaire		Final	
5			(au 30 sept. 2018)	(au 20 février 2019)		(au)	
6		Actif					
7							
8							
9		Poste	9021,65	14555,62		0	
10		Débiteurs	0,00	0,00		0	
11							
12		Actifs transitoires	0,00	0,00		0	
13							
14							
15		TOTAL	9021,65	14555,62		0	
16							
17		Passif					
18							
19		Créanciers divers	0,00	0,00		0	
20		Consigne de clés					
21							
22		Passif transitoire	0,00	0,00		0	
23							
24		Capital de l'association	9 021,65	14555,62		0	
25							
26							
27		TOTAL	9 021,65	14555,62		0	
28							
29		Résultat de l'exercice		5533,97			
30							
31		Bilan de 2018	12063	13026,14		9021,65	
32							